

Titre Professionnel Technicien d'Installation en Équipements de Confort Climatique (TIECC)



Objectif

Le technicien d'installation en équipements de confort climatique contrôle et adapte le Dossier Technique d'Exécution (DTE) d'une installation de chauffage, sanitaire, renouvellement d'air ou thermodynamique à partir des constats faits sur site avant le démarrage des travaux. Il identifie sur les plans du DTE les informations techniques nécessaires à la réalisation du chantier. Il détermine les implantations des équipements et le mode opératoire des réalisations. Il installe des équipements de chauffage, sanitaire, renouvellement d'air ou thermodynamique de moins de 2 kg de fluide frigorigène. Il pose et raccorde des systèmes de types pompe à chaleur (PAC), production d'eau chaude sanitaire (ECS), chauffe-eau thermodynamique (CETI) et des équipements de climatisation de type « split-system ». Il paramètre et vérifie les débits et les températures des systèmes de chauffage sanitaire et de renouvellement d'air suivant les prescriptions du constructeur. Le professionnel intervient dans des locaux d'habitation résidentielle, collective et tertiaires occupés ou non, en neuf ou en rénovation.

Prérequis

CAP Monteur en Installations thermiques

CAP Monteur en Installations sanitaires

Durée

1 an

525H de présentiel en centre (15 semaines/an)

Modalités d'alternance

Formation en alternance : périodes en centre de formation et en entreprise

Modalité d'accès et délai d'accès

- Admission sur dossier et entretien
- Rentrée en septembre

Contenu

E1 – Adapter et organiser l'installation d'équipements de chauffage, sanitaire, renouvellement d'air et thermodynamique dans des locaux d'habitation et tertiaires

E2 – Installer et préparer à la mise en service des équipements de chauffage, sanitaire et renouvellement d'air dans des locaux d'habitation et tertiaires

E3 – Installer et assurer la mise en service des équipements thermodynamiques dans des locaux d'habitation et tertiaires

Modalités d'évaluation examen

Ecrit et/ou Oral

Examen ponctuel en fin de cycle de formation

Poursuite d'études

L'obtention du Titre Professionnel « Technicien d'Installation en Équipements de Confort Climatique » permet une insertion professionnelle.

Lieu de la formation

Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat
Antenne du Tarn – Site de Cunac
112 Route des Templiers CS 22340 – 81020 ALBI – CEDEX 09

Tarifs

7700€ (coût OPCO 1 AN base 2019)

- Prise en charge complète pour un contrat d'apprentissage
- Prise en charge partielle ou totale pour tout autre dispositif selon la situation et le statut du candidat : 15 € de l'heure (*proposition d'un parcours personnalisé*)

Contacts

Formation par apprentissage :
05.63.48.43.60
cfa@cm-tarn.fr

Formation Professionnelle Continue :
05.63.48.43.63
formation@cm-tarn.fr

Accessibilité handicap

Formation par apprentissage :
Cécile LEO - 05.63.48.43.60

Formation Professionnelle Continue :
Stéphanie BEL - 05.63.48.43.63
stephanie.bel@cm-tarn.fr

www.cm-tarn.fr

